

entrées
libres

SPRIMONT

**Une école
toujours plus inclusive**



DOSSIER LOGOPÈDES

Le Covid a accru les inégalités entre élèves

ORIENTATION

« Un apprentissage à faire des choix tout au long de sa vie »

3

ÉDITO

Autonomie et responsabilité

4

L'ACTU

Le co-enseignement entre dans les classes francophones

6

INTERVIEW

« L'éducation aux choix, c'est une démarche de quête de sens »

8

DOSSIER

« La pandémie a accentué l'écart entre les élèves »

12

CAS D'ÉCOLE

Bienvenue dans la classe du futur à Boussu !

14

CAS D'ÉCOLE

École Saint-Joseph à Dolembreux : « La différence peut nous apporter beaucoup, à tous »

15

AU SEGEC

Jeny Clavareau prend le relais de Stéphane Heugens à la Promotion sociale

16

MÉMOIRE D'ÉCOLE

Collège Saint-Barthélemy : À Liège, une double inspiration à flanc de co-teaux

18

À L'ÉTUDE

Une journée autour du projet éducatif de l'école catholique

20

CONFIDENCES

Quentin Claeys : « (Re)donner le goût de l'apprentissage et du vivre ensemble à mes élèves »

22

COULISSES

Martine Flemal : « Mon école, ma seconde maison : j'y ai passé plus de 50 années »

23

CHRONIQUE

Un seul réseau... OK, mais lequel ?

24

LIVRES

- Philippe Guillaume, Pierre Boisserie et Stéphane Brangier : la surréaliste épopée de l'or belge pendant la Deuxième Guerre mondiale

- Un zèbre sur le divan. Comprendre le mal-être de certains surdoués, de l'enfance à l'âge adulte

- Messes amères

- Hackers

26

SERVICES

28

HUMOUR

Intercours, la BD de Jacques Louis



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE



Interview

Anne Caudron

6



Dossier

Des logopèdes à l'école

8



Cas d'école

Le Technolab de Boussu

12

entrées libres

Mai 2022 / N°169 / 16^e année
Périodique mensuel (sauf juillet et août)
ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue de l'Enseignement catholique en Communautés francophone et germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.beredaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable

Christian Carpentier (02 256 70 30)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétaire de rédaction

Jean-François Lauwens

Secrétariat et abonnements

02 256 70 30

Création graphique

PAF!

Mise en page et illustrations

Catherine Joret

Membres du comité de rédaction

Deborah Buekenhoudt	Charline Cariaux
Frédéric Coché	Vinciane De Keyser
Alain Desmons	Luc De Wael
Hélène Genevrois	Fabrice Glogowski
Gengoux Gomez	Pierre Henry
Oleg Lebedev	Anne Leblanc
Marie-Noëlle Lovenfosse	Luc Michiels
Christophe Mouraux	Anne-Marie Scohier
Guy Selderslagh	François Tollet
Marie Trogu	Gérald Vanbellingen
Stéphane Vanoirbeck	

Publicité

02 256 70 30

Impression

IPM Printing SA Ganshoren

Les articles paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs. Les titres, intertitres et chapeaux sont de la rédaction.

Édito

Autonomie et responsabilité



Ces dernières semaines ont vu resurgir le débat sur l'évaluation des membres du personnel au sein du secteur de l'enseignement. Il n'est pas inutile d'en préciser ici brièvement les raisons. Le Pacte pour un enseignement d'excellence repose en effet sur deux grands piliers, l'introduction du tronc commun et une réforme de la gouvernance. Celle-ci se fonde sur quelques principes fondamentaux : l'autonomie, la responsabilité et la collaboration. Ces principes sont déclinés au sein des établissements par le développement des plans de pilotage et du travail collaboratif et le principe de responsabilité est, jusqu'à présent, assuré seulement de manière collective : c'est le PO qui assume le plan de pilotage préparé sous la conduite de la direction de l'école et qui, dans une négociation avec l'autorité publique, prend la forme d'un contrat d'objectifs. Or, dit le Pacte pour un enseignement d'excellence, la « *responsabilité collective renvoie toujours à une responsabilité individuelle du chef d'établissement et des enseignants orientée vers la motivation des équipes éducatives, le développement de leurs compétences et la compréhension des difficultés qu'ils rencontrent.* »

C'est dans cet esprit qu'un avant-projet de décret a été longuement négocié entre les autorités publiques, les organisations syndicales et les fédérations de PO. La priorité est clairement de systématiser au sein de l'enseignement la (bonne) pratique des entretiens de fonctionnement qui existe aujourd'hui dans la quasi-totalité des secteurs d'activité, y compris dans l'administration du côté francophone ou dans l'enseignement en Flandre. Il s'agira d'une évaluation « *principalement formative* », centrée en priorité sur le développement professionnel des membres du personnel.

Les expériences très nombreuses qui existent en la matière montrent que ces pratiques répondent aussi à certaines attentes de reconnaissance exprimées par les membres du personnel eux-mêmes. Les entretiens de fonctionnement seront en effet surtout l'occasion d'un dialogue avec leur hiérarchie, c'est-à-dire une occasion de faire reconnaître ce que chacun fait de bien et de voir éventuellement comment progresser et à quelles conditions.

Comme le rappelait récemment Alain Eraly (ULB) qui a conduit les discussions sur le sujet pour l'élaboration du Pacte pour un enseignement d'excellence : « *Ce qui est étonnant, c'est que cela n'existe pas encore (...). Ce devrait être un droit élémentaire, tant pour les employeurs que pour les travailleurs, surtout les jeunes.* » Et à propos d'éventuels dysfonctionnements graves qui pourraient être identifiés et qui ne sont certainement le fait que d'une toute petite minorité des membres du personnel : « *La responsabilité suppose toujours de répondre de ses actes (...), dans les institutions de la démocratie, l'impunité n'a pas sa place.* » En définitive, cet avant-projet répond simplement aux exigences de notre époque et toutes les garanties de bonne fin en ont déjà été longuement discutées. ■

Étienne MICHEL
Directeur général du SeGEC
Le 6 mai 2022



Le co-enseignement entre dans les classes francophones

JEAN-FRANÇOIS LAUWENS

La Communauté française met la dernière main à un de ses chantiers majeurs : à la rentrée prochaine, le DDAP – pour Dispositif de différenciation et d'accompagnement personnalisé de l'élève – viendra renforcer les moyens de lutte contre le redoublement par le biais du co-enseignement. Les écoles devraient récupérer des moyens intéressants. Mais leur délai d'adaptation sera court.

Les réformes s'accroissent dans le cadre du Pacte d'excellence. C'est le cas de la mise en place du DDAP, le Dispositif de différenciation et d'accompagnement personnalisé de l'élève. « Dans le cadre du Pacte d'excellence et du tronc commun, il y a trois changements majeurs », résume Godefroid Cartuyvels, secrétaire général de la Fédération de l'enseignement fondamental catholique (FédEFC). « D'abord l'instauration d'un continuum pédagogique de 2 ans et demi à 15 ans. Ensuite, une réduction drastique du redoublement. Enfin, la réforme de l'enseignement spécialisé (via les pôles territoriaux et les aménagements raisonnables) avec l'idée de maintenir dans l'enseignement ordinaire une série d'enfants que l'on a parfois eu tendance à envoyer un peu vite vers l'enseignement spécialisé. Mais tout cela a des répercussions sur la composition des classes de l'ordinaire, avec comme effet une hétérogénéisation accrue. La question est de savoir : jusqu'où va-t-on dans la différenciation ? »

C'est ici qu'intervient le DDAP. Pour répondre aux enjeux de la différenciation, il sera mis en place à la rentrée prochaine pour les 1^{ère} et 2^e primaires, puis, de manière progressive, implémenté dans les années suivantes du tronc commun (en 3^e et 4^e primaires en 2023, en 5^e en 2024, en 6^e en 2025...). Dès la rentrée du 29 août, toutes les écoles devront donc mettre en place un dispositif de différenciation et d'accompagnement personnalisé dans les deux premières années. Leur adaptation sera toutefois mise à l'épreuve puisque le décret, encore en négociations, ne sera soumis aux parlementaires qu'en juillet.

« Des vertus sans commune mesure »

Dans les écoles, quelques craintes s'expriment. « Il est clair que les directions sont fatiguées », résume Godefroid Cartuyvels. « De plus, le DDAP est souvent perçu par les directions comme une réduction de leur autonomie d'organisation parce que la manière dont les moyens seront mis à disposition des écoles est sérieusement balisée. Jusqu'ici, beaucoup de directions utilisaient ces périodes pour réduire la taille des classes. Aujourd'hui, ces moyens-là sont remis dans le pot AP (accompagnement personnalisé) : les moyens seront sensiblement plus importants mais il faudra les utiliser pour des moments de co-enseignement ou pour constituer des groupes de besoins temporaires. »

« Nous avons expliqué ceci aux directions : d'une part, dans le cadre du Covid, des moyens ont déjà été mis en place pour expérimenter des choses. Nous ne serons donc pas pris au dépourvu. D'autre part, la littérature scientifique met en évidence que l'effet positif lié à une réduction des classes est sans commune mesure avec celui du co-enseignement ou des groupes de besoins »

temporaires. Le gouvernement ne veut donc plus que ces moyens servent à dédoubler des classes. »

Sur le plan pédagogique, estime Laetitia Bergers, future secrétaire générale de la FédEFOC, c'est un mieux : « Sortir un mauvais élève d'une classe pour ce que l'on appellerait erronément des cours particuliers aurait pour effet de le stigmatiser et de lui faire rater des apprentissages. Dans ce schéma-ci, on laisse en classe les élèves en difficulté pour pouvoir les prendre en charge immédiatement. Pour nous, la notion de dépassement doit rester présente. Et seules des expériences pédagogiques ayant fait l'objet de validations scientifiques peuvent entrer en ligne de compte. »

Moyens et timing

Sur les moyens, disent en chœur nos deux interlocuteurs, le calcul devrait être positif : « Les écoles vont recevoir 4 périodes par 20 élèves maximum où ils devront déployer le dispositif. Mais, pour le reste, il existe tout de même une souplesse. Selon nos projections, la grande majorité des écoles devraient recevoir un nombre de périodes sensiblement plus important que celles dont elles disposent actuellement. Les grands établissements enregistreront une hausse significative des périodes. De plus petites écoles pourraient en perdre quelques-unes mais le nombre global des périodes au niveau des entités pourrait permettre des utilisations mutualisées. » L'AP ne sera pas ouvert uniquement à des instituteurs mais aussi à des logopèdes, à des profs de langues ou d'EPC. Les modalités devront figurer dans le plan de pilotage de l'école.

L'autre principale inquiétude concerne le timing : le texte n'arrivera pas au Parlement avant juillet. Aussi, le SeGEC a-t-il réclamé la mise en place d'une période transitoire d'un an dans la mesure où la rentrée doit être organisée. Durant ce laps de temps, l'octroi des périodes pour les P1 et P2 serait maintenu comme par le passé et deux périodes d'accompagnement personnalisé seraient déjà injectées. Dès septembre 2023, le dispositif entrerait totalement en vigueur. Il n'y a donc aucune remise en question du principe, juste une demande d'adaptation de l'agenda sans incidence budgétaire. En parallèle, le SeGEC demande aussi une période de transition d'un an pour la mise en œuvre de la réduction des périodes FLA pour les 3^e et 4^e primaires afin que cette réduction ne soit pas en application avant la mise en place du DDAP. ■

Le décret sur les bâtiments scolaires corrigé

Le 27 avril, le Parlement de la Communauté française a définitivement corrigé le décret du 30 septembre 2021. Pour rappel, ce texte fixe la répartition des fonds de relance européens dévolus aux projets de rénovation des bâtiments scolaires, pour un total de 269 millions d'euros. Il avait été suspendu, le 24 février par la Cour constitutionnelle à la demande du SeGEC et d'autres requérants (l'Ufapec, des PO, des parents d'élèves et des enseignants). La Cour constitutionnelle estimait discriminantes pour l'enseignement catholique deux des dispositions du décret : la clé de répartition entre les différents réseaux d'enseignement et le taux de financement des projets, différent entre les réseaux, étaient défavorables à l'enseignement catholique. Vu le préjudice supposé, la Cour constitutionnelle avait demandé au gouvernement de la Communauté française de réagir rapidement.

C'est la raison pour laquelle le nouveau texte déposé par le ministre des Bâtiments scolaires, Frédéric Daerden (PS), a corrigé les deux articles incriminés sans attendre le prononcé de l'arrêt en annulation, compte tenu des délais extrêmement courts imposés par l'Union européenne. Premièrement, la clé de répartition est supprimée du décret et le principe de priorisation s'effectue uniquement au regard de la qualité des projets (réduction de la consommation énergétique visée, surfaces des projets, calendrier prévu, etc). Deuxièmement, un taux de financement identique (65%) à l'ensemble des réseaux d'enseignement est fixé, ce qui annule la référence faite à un montant plafond de subvention. Autrement dit, aucun de ces deux articles ne prévoit plus de prise en compte du réseau de l'établissement concerné, ce qui consacre le principe d'égalité de traitement.

Un amendement, introduit en dernière minute par Les Engagés et accepté par la majorité, prévoit par ailleurs que le classement des projets fasse l'objet d'un examen par la Commission inter-caractère (CIC) du PPT (Programme prioritaire de travaux). ■





« L'éducation aux choix : une démarche de quête de sens »

JEAN-FRANÇOIS LAUWENS

Covid, guerres, réchauffement climatique, crise économique : notre monde perd la boule. Pas facile pour les plus jeunes de s'orienter vers un futur de plus en plus incertain. D'ici quelques semaines, des milliers d'élèves vont prendre la décision de leur orientation – ou de leur réorientation. Un choix qui se veut de plus en plus mûrement réfléchi par le biais de l'éducation aux choix.

Depuis plusieurs années, l'enseignement catholique a défini sa philosophie en la matière : celle de l'éducation aux choix (EdC) plutôt que celle de l'orientation. Une option d'autant plus pertinente qu'elle entre en résonance avec les évolutions d'une société de plus en plus en quête d'essentiel. Anne Caudron, conseillère au Service pédagogique de la fédération du secondaire du Se-SEC (FESec) et formatrice à l'éducation aux choix pour la CECAFOC, revient sur les enjeux de l'EdC à un moment où des réformes importantes (tronc commun, qualifiant...) se profilent.

L'éducation aux choix est une marque de fabrique du réseau libre : quelle est sa philosophie ?

« C'est effectivement quelque chose de spécifique. Ce n'est pas l'école orientante, ce n'est pas l'approche éducative de l'orientation telle qu'elle figure dans le Pacte d'excellence, c'est plus large que l'orientation. La philosophie, c'est que choisir, cela s'apprend. C'est un processus en évolution depuis les années 90. On est passés d'« orienter » à « s'orienter ». On cherchait la meilleure place pour les élèves, ils n'étaient pas acteurs. Les « plans d'actions » étaient limités dans le temps alors que les choses bougent très vite dans le monde du travail. Il ne s'agit

donc plus de viser des orientations à des moments précis du parcours scolaire, mais de pouvoir s'orienter tout au long de la vie. Car l'EdC, c'est un apprentissage à faire des choix tout au long de la vie. »



Dans quelle mesure la crise actuelle influence-t-elle ces choix ?

« L'EdC, c'est une démarche de quête de sens. Aujourd'hui, on ne peut plus dire à un élève : 'Étudie ça, tu comprendras plus tard pourquoi.' Faire des choix, c'est souvent une question de valeurs. L'enjeu est de trouver sa cohérence interne, ce qui fait son essentiel,

s'inventer. Les repères ne sont plus donnés par la société : c'est à chacun de construire ses propres repères. L'éducation aux choix, c'est cet apprentissage à se construire des repères de vie et à faire des choix qui n'ont pas d'impact négatif sur le monde, voire qui apportent quelque chose au monde, permettent d'aller vers un monde meilleur, plus solidaire. Nous rencontrons donc à la fois ce que demande le Pacte d'excellence sur le plan éducatif - Pacte qui d'ailleurs est le résultat d'une co-construction et promeut le travail collaboratif - et ce que propose la Mission de l'école chrétienne en termes de valeurs. »

Comment cela se matérialise-t-il dans les cours ?

« Dans notre vision, l'éducation aux choix fait partie des apprentissages, elle se travaille dans et à travers les disciplines. Un exemple : au cours de français, on va faire lire un livre aux élèves. Plutôt qu'une fiche de lecture classique, on peut faire une entrée vers la connaissance de soi comme personne : de quel personnage te sens-tu le plus proche, au niveau des qualités, des valeurs ? Les traces, ensuite, sont extrêmement importantes. On travaille donc à la fois au service de l'orientation et au service des apprentissages. Plus on se connaît en tant que personne et en tant qu'apprenant, mieux on s'oriente. »

On a dépassé le stade où des professionnels viennent parler de leur métier en classe ?

« Non, c'est une question d'articulation. Faire venir des personnes en classe, aller au salon du SIEP, faire de l'immersion professionnelle, on le fait mais en général en ordre dispersé. Quand on accompagne vers un parcours EdC, on part de ce qui existe et on met du liant entre les différentes activités : on ne va pas au SIEP sans être préparé. On vient avec des questions, on consigne les réponses, l'état d'esprit, la démarche suivante. Il y a du liant entre les intervenants aussi. Le centre PMS est une ressource, on ne le rencontre plus parce qu'on a un problème mais pour quelque chose de positif. »

On a eu tendance à envoyer un peu rapidement les mauvais élèves vers l'enseignement technique de qualification : le tronc commun va-t-il changer la donne ?

« Il faut toujours faire le choix le plus positif possible. Le jeune qui va vers le qualifiant doit avoir une appétence – et des compétences – pour ça. Je dis toujours aux profs d'insister surtout sur les exigences du qualifiant quand

ils parlent de ces filières. Le qualifiant n'est pas plus ou moins bien que l'enseignement de transition. C'est autre chose et un autre champ d'expertise. Avec le tronc commun, on orientera les élèves plus tard, au terme de la 3^e secondaire et non plus du premier degré. Durant les trois premières années, tout le monde aura les mêmes cours. L'idée est d'avoir une formation générale commune mais aussi de toucher à toute une série de choses, ce qui va du latin obligatoire à la fameuse formation polytechnique pour donner l'envie d'aller vers les métiers techniques, scientifiques ou technologiques. Depuis l'an passé, on a aussi mis en place la 3^e professionnelle polyvalente puis une 3^e technique de qualification polyvalente. La 3^e dans le qualifiant est difficile car c'est là qu'arrivent les élèves. La formation commune est identique à une 3^e classique et on accompagne par 4 heures d'éducation aux choix. » ■



« Un **désir** grandissant de se sentir **utile** »

L'orientation ne s'arrête pas à la porte de l'université ou de la haute école. Loin de là. Charlotte Belleflamme est une des conseillères en orientation/réorientation à la HELHa (Haute École Louvain en Hainaut). Un établissement qui a la volonté de développer ce service davantage vers les écoles secondaires. « Avec la crise du covid, il y a eu très peu d'activités dans les écoles, les salons SIEP ont été annulés. Du coup, beaucoup d'élèves sont arrivés moins préparés qu'auparavant. Dans les activités menées avec l'UCL Mons pour les rhétos, on voit beaucoup de jeunes qui ont réfléchi à ces crises, le covid, l'Ukraine, le climat, qui se posent des questions sur leur apport à cette société et ce monde. Ils veulent se rendre utiles tout de suite : même 3 ans d'études en haute école leur paraissent trop ! »

L'essentiel de l'activité des conseillères, c'est la réorientation après quelques mois d'étude. « Nous avons reçu 100 demandes depuis le début de l'année. Il y a les problèmes de méthode de travail mais on veut d'abord être sûrs que l'étudiant veuille suivre cette filière. En haute école, on rencontre un stage beaucoup plus tôt qu'à l'université : on est donc vite confronté à la réalité du travail et le mirage s'effondre plus vite. Notre rôle est alors de recentrer le jeune sur la connaissance qu'il a de lui-même. Le Pôle académique hainuyer dispose d'un programme, 'Je rebondis', destiné aux étudiants qui décrochent très tôt en première année et ne continuent pas au deuxième quadrimestre. On les prend en mains et on leur propose un programme de remédiation (français, langues, maths) le matin et de préparation de projets et de réorientation, l'après-midi. Ainsi, ils restent finançables pour l'année d'après. »

Portes ouvertes

Les hautes écoles du réseau libre accueilleront les potentiels futurs étudiants fin juin et début septembre. L'ensemble des événements est à retrouver à l'adresse suivante : <https://bit.ly/3LVwgjy> ■



©DR

« La pandémie a accentué l'écart entre les élèves »

GÉRALD VANBELLINGEN

Des classes puis des écoles entières fermées. Des absences en pagaille tant chez les professeurs que les élèves. Des quarantaines à respecter. Des cours à distance ou hybrides développés en quatrième vitesse. L'obligation scolaire levée pour les plus jeunes. L'arrivée des masques. Leur suppression partielle puis définitive. Des mesures qui changeaient toutes les semaines voire tous les jours. Un moral en berne et de la lassitude vis-à-vis de la longueur de la pandémie et ses multiples vagues. La parole est aux logopèdes.

Ces deux dernières années se sont apparentées à un véritable parcours du combattant dans l'enseignement. Alors qu'on sort doucement de cette pandémie, nous sommes partis à la rencontre de quelques logopèdes, pour mener une enquête de terrain. Et sans être alarmistes, les retours obtenus confirment les craintes que l'on pouvait avoir : le coronavirus a laissé et va (probablement) laisser des traces chez les élèves.

Chez les tout-petits, les demandes de suivi sont, par exemple, beaucoup plus nombreuses qu'auparavant. Notamment pour des retards de langage, des troubles de l'attention, de la concentration, de la sociabilisation, ou encore pour une moins grande autonomie.

Continuité de l'enseignement

« On se retrouve parfois face à des enfants qui arrivent en 2^e ou 3^e maternelle et qui n'ont jamais été scolarisés auparavant », explique Sabine Botte, du centre PMS Châtelet 1. « Ils quittent le cocon familial et doivent alors tout intégrer en même temps : les codes de la classe, la vie en collectivité, les codes d'apprentissage. Ça fait beaucoup d'un coup. Sans oublier ceux qui ne parlent pas forcément la même langue à l'école et à la maison. Un tout qui crée de grosses différences avec les élèves 'd'avant-Covid.' »

« Les retards de langage sont aussi plus fréquents qu'auparavant », complète Adeline Pairoux, du centre pluridisciplinaire Intramuros de Gembloux. « Le masque a eu un impact sur l'articulation des enfants et fait apparaître plus de troubles qu'auparavant.

« Ceux qui s'entendent comme les zozotements par exemple, mais d'autres aussi qui ne s'entendent pas et qui sont liés à un mauvais placement de la langue. Avec le risque d'avoir un impact à long terme sur les postures de la mâchoire ou des dents. »

Des retards de langage et un niveau langagier plus faible chez les écoliers qui s'expliquent notamment par un manque de contact, de confrontation et de vécu. Ce qui induit également des faiblesses en autonomie et en sociabilisation.

Cette situation se traduit souvent en 3^e maternelle - voire dans les premières années du primaire - par un décalage. « D'habitude, en 3^e maternelle, les institutrices se focalisent sur les prérequis d'apprentissage », ajoute Sabine Botte. « Ici, elles vont devoir travailler toutes les compétences sociales comme le vivre ensemble, le langage, l'autonomie, etc. Autant de compétences censées être acquises en 2^e. Le risque est réel que ce décalage chez les élèves se poursuive en primaire, mais peut-être également en secondaire. Et si certains arriveront à résorber leurs lacunes, comme toujours, pour d'autres cela va encore accentuer les difficultés. »

Pour les plus grands élèves des primaires, les retours sont plus contrastés. « Bien plus d'écoles et de classes sont restées ouvertes normalement la deuxième année de la pandémie. Ce qui a parfois permis de rattraper le retard



d'apprentissage de la matière mais pas toujours. Il faut comprendre qu'il n'y a pas que le coronavirus à proprement parler qui a influencé l'apprentissage », soulignent Adeline Pairoux, Lola Romero et Ann Resteigne. « Le contexte familial et social a également beaucoup joué avec des situations parfois difficiles entre les parents. Ils en arrivaient à ne plus avoir de temps pour leurs enfants, à des situations de négligence mais aussi des cas plus graves de maltraitance, malheureusement. Le seul avantage pour les enfants jusqu'à 12 ans, c'est que les activités extra-scolaires ont été maintenues. Et c'est sûrement ce qui les a sauvés d'un point de vue sociabilisation. Mais le constat reste le même pour les primaires ou les maternelles : la continuité de l'apprentissage a été mise à mal, et ça a certainement créé et va créer des difficultés supplémentaires au niveau scolaire. »

Décrochages en secondaire

Du côté des secondaires, enfin, une tendance se dégage : le nombre d'élèves en situation de décrochage scolaire est en nette augmentation. « Les écoles sont confrontées à des cascades de retards affolants, à un manque de motivation et d'intérêt pour l'école et l'apprentissage en général. L'enseignement hybride – quand il était possible – a eu du bon car il a parfois permis de maintenir un contact. Mais pour beaucoup d'élèves ça n'a pas fonctionné ou ce n'était tout simplement pas possible », explique Adeline Pairoux. « Il va falloir fournir un gros travail pour les remotiver, resserrer les liens avec le corps enseignant et leur redonner l'envie d'apprendre. »

Seule note positive : les élèves de 1^{ère} et 2^e secondaire ont, semble-t-il, bien travaillé dans l'ensemble : « Ils avaient en quelque sorte la pression de leur CEB non acquis car annulé et ils ont largement bénéficié d'un maintien à l'école, une donnée importante. »

« En réalité », conclut Lola Romero, « la pandémie a surtout accentué plein de choses : les difficultés familiales, les difficultés sociales mais aussi les difficultés des élèves plus fragiles qui ont d'habitude besoin de davantage de suivi que les autres. Un suivi qui, en outre, était totalement irrégulier alors que la continuité du travail est très importante à ce niveau-là. »

« Les consultations à distance étaient bien possibles, mais ça n'a fonctionné que pour une poignée d'élèves dans des domaines spécifiques (lecture, orthographe, langage écrit). Pour beaucoup ça n'a rien donné ou c'était juste impossible de travailler en distanciel. Comme pour les troubles d'articulation par exemple. Du coup, pour tout le travail qui avait été commencé avant que le Covid n'arrive – et ce tous âges confondus – on a bien souvent dû repartir de zéro. Avec 6 mois perdus, parfois plus. Et encore une fois, ça n'a fait qu'accroître l'écart entre les enfants qui présentent des difficultés et les autres. » ■

Accélérer le rythme ?

« Non, rendre l'enseignement plus flexible ! »

GÉRALD VANBELLINGEN

Quelles solutions mettre en place, quelles pistes explorer pour remédier aux difficultés accentuées ou induites par la pandémie ? Doit-on rendre le redoublement à nouveau possible et/ou acceptable dans le fondamental pour mieux assimiler les bases ? Augmenter l'encadrement scolaire ou encore réduire la taille des classes ? Pour les logopèdes interrogées, il n'y a pas de réponse toute faite, ni universelle. Il faut aussi et surtout faire évoluer les mentalités.

« **Quelle solution mettre en place ? C'est LA grande question qu'on se pose toutes et tous** », réagit Sabine Botte, logopède au centre PMS Châtelet 1. « *Je crains en tout cas que, quel que soit le niveau (maternel, primaire ou secondaire), les actions préventives ne soient plus suffisantes. Il est nécessaire d'accroître des efforts en termes de remédiation. Ce qui devra se traduire par des réponses du côté des enseignants. Mais, de ce côté, on sait qu'on leur en demande déjà énormément à l'heure actuelle. L'autre piste, c'est de renforcer l'encadrement des élèves. Mais on sait là aussi que les moyens sont limités...* »

Pour les plus jeunes, il sera essentiel de se focaliser sur les prérequis de base : le langage, le vivre ensemble, l'autonomie, l'attention, la concentration. « *Car sans cette base, rattraper le retard du programme n'aura aucun sens* », complète Ann Resteigne, logopède au centre PMS libre de Jodoigne. « *Je ne dis pas que c'est facile car on sent déjà une grosse pression au sein du corps enseignant vis-à-vis des retards de matière. Mais il faudra à mon avis pouvoir prendre du recul par rapport au programme. Le dédramatiser en quelque sorte. Car la crainte, finalement, c'est que les plus jeunes élèves traînent davantage de casseroles avec eux. Et que ces lacunes dans l'apprentissage des prérequis de base se fassent sentir dans le primaire, le secondaire ou même le supérieur.* »

Pour certains logopèdes, l'une des réponses idéales serait donc de faire évoluer les méthodes et les mentalités. « *Pour moi, ce que la pandémie doit nous faire comprendre, c'est qu'il est important de repenser la façon d'enseigner* », continue Lola Romero, du centre PMS Libre Huy 2. « *Pour tendre vers une plus grande flexibilité et accepter de baisser le niveau des exigences des programmes pour éviter de mettre la pression sur les profs ou décourager les élèves. Avoir les mêmes exigences qu'avant la pandémie, ça n'a pas beaucoup de sens. Il faut que l'enseignement s'adapte à la réalité actuelle, qu'il devienne inclusif, véritablement différencié et qu'on prenne également en compte un facteur très important : le bien-être de l'élève. Pour que l'école redevienne un lieu où les jeunes se sentent bien et pas seulement un lieu réservé à l'apprentissage pour l'apprentissage. Car quel que soit le niveau, les demandes des élèves liées à ce bien-être et à la gestion des émotions ont explosé.* »

Une chose est sûre : la piste du redoublement n'est privilégiée par personne. La très large majorité des élèves sont dans le même bateau. « *Et si on s'en réfère de manière précise au programme, les trois quarts des élèves devraient probablement redoubler. Ce qui n'est ni souhaitable pour leur développement personnel, ni possible dans la pratique tout simplement.* » ■



©DR

Les logopèdes ont boosté l'efficacité des missions de prévention des PMS

GÉRALD VANBELLINGEN

Plus de deux ans après l'arrivée des logopèdes dans les centres PMS, le premier bilan de cette mesure issue du Pacte d'excellence est très positif. Les « logopèdes PMS » ont apporté un autre regard, complémentaire à celui des équipes PMS. De quoi mieux renforcer l'enseignement maternel et apporter des compétences supplémentaires dans le domaine de la prévention : les objectifs mêmes de cette mesure.

Depuis la rentrée scolaire 2019, les centres PMS ont eu la possibilité d'engager 170 auxiliaires logopédiques (AL) pour travailler exclusivement avec l'enseignement maternel. Une mesure concrète du Pacte d'excellence qui visait un double objectif : le renforcement de l'enseignement maternel et l'ouverture des équipes PMS à une quatrième et nouvelle discipline. Le tout à raison d'un ou une « logopède PMS » à mi-temps par tranche de 480 élèves, et avec un cadre de travail bien précis.

Plus de deux ans et demi après la mise en œuvre de cette mesure, la Fédération des Centres PMS libres (FCPL) du SE-SEC a mandaté la Commission permanente de l'enseignement fondamental (CPEF) « pour mener une grande enquête anonyme destinée à faire un premier état des lieux », précise Hélène Genevrois qui a géré l'enquête pour la FCPL. « Et on remarque avec satisfaction que ce bilan est globalement très positif. »

Car, pour une large majorité des 69 équipes PMS qui ont bénéficié au moins d'une logopède à mi-temps, cette arrivée a permis de bénéficier d'une expertise et de connaissances nouvelles dans des domaines du développement de l'enfant et des compétences langagières.

« On constate avec satisfaction que la mesure faisait sens », explique Ann Resteigne, logopède du centre PMS libre de Jodoigne et membre de la CPEF. « Nos missions sont complémentaires à celles des autres agents PMS et la collaboration au sein des sous-équipes a été globalement bonne. Car les AL viennent renforcer l'axe des missions préventives du PMS, tout en apportant une autre approche et des compétences nouvelles. »



©Vectorjuice (freepik)

Tout n'a pourtant pas été facile. « Globalement, les Centres PMS ont bien préparé notre arrivée même si certaines logopèdes ont eu de grosses difficultés à s'intégrer. Beaucoup d'écoles n'ont pas bien compris notre mission au départ », précise Sabine Botte, logopède au centre PMS libre Châtelet 1 et membre, elle aussi, de la CPEF. « Elles étaient ravies de voir arriver des nouvelles logopèdes mais ne comprenaient pas qu'on ne fasse pas de travail individualisé avec les élèves. Avec les parents et les professeurs aussi, ça n'a pas toujours été simple à expliquer. Il a fallu leur rappeler qu'on était là surtout pour accompagner les profs dans une mission de prévention des difficultés, avec une vision globale des classes. Et pas du tout dans un accompagnement au cas par cas comme une logopède plus classique peut le faire. »

Difficulté récurrente

Le nombre trop important d'écoles pour chaque AL est également ressorti comme une difficulté récurrente. « Je m'occupe de 15 écoles », ajoute Lola Romero, au centre PMS libre Huy 2. « Ce n'est pas forcément trop en nombre. Mais c'est l'organisation qui est diffi-

cile à gérer : les trajets, les distances, le nombre d'infrastructures, le nombre de contacts à établir (près de 60 pour moi)... J'ai décidé de ne travailler qu'avec les institutrices demandeuses car c'est là que mes missions sont les plus efficaces. Mais l'équilibre n'est pas toujours facile à trouver. »

Enfin, dernière composante importante révélée par l'enquête : un peu plus de 25% des AL affirment travailler dans le primaire. Une très large majorité est d'ailleurs en faveur d'un élargissement du cadre de travail à ce niveau. « Le cadre actuel ne le prévoit pas, mais on ne peut évidemment pas faire semblant de ne pas entendre les demandes d'aide venues d'enseignants et enseignantes du primaire », concluent Sabine Botte et Ann Resteigne. « Élargir le cadre à l'ensemble du primaire - ou du moins aux trois premières années - ça aurait du sens, pour autant qu'on reste dans le suivi collectif et non individualisé. Cela assurerait une continuité dans notre mission. Mais pour permettre d'élargir le cadre, il faudra réévaluer les moyens humains mis à disposition, qui ne sont déjà pas toujours suffisants. Au risque de se perdre dans notre mission première. » ■

Bienvenue dans la classe du futur à Boussu!

GÉRALD VANBELLINGEN

L'Institut technique et commercial de Boussu (Aumôniers du Travail) bénéficiera d'un outil pédagogique unique en Belgique qui combinera évolutions numériques, apprentissage différencié et stratégie éducative innovante. Le tout pour permettre à ses élèves de manipuler des outils pédagogiques numériques d'un genre nouveau et les préparer au mieux à répondre aux défis actuels et futurs. Une classe du futur, mais bien ancrée dans le présent.

Une salle avec des gradins comme on en retrouverait à l'unif, des zones réaménageables à souhait, des ordinateurs et des écrans dans toutes les pièces, des serveurs informatiques dédiés, des fraiseuses, du matériel électronique de pointe, des découpeuses lasers, des outils de conception 2D et 3D, des imprimantes 3D et on en passe... Bienvenue dans la classe du futur ! Qui, aux Aumôniers du Travail de Boussu, se conjugue en réalité au présent.

Car après de longs mois de conception et de création, cette classe du futur ou « réinventée » est presque 100% opérationnelle. Un espace scolaire unique en Belgique qui se situe dans la lignée de la « classe atelier ». Une structure pédagogique qui a introduit des stratégies éducatives différentes et innovantes liées à la pédagogie différenciée et à la technologie. Cette toute nouvelle structure est donc une sorte de mise à jour de la classe atelier, mais également un élargissement de son concept. Car la classe atelier en question – rebaptisée technolab – constitue désormais une zone parmi les quatre que compte cette « classe réinventée ».

Classe de rêve

« Au vu des applications possibles pour les élèves et des bienfaits pour leur apprentissage, on était convaincu qu'il fallait poursuivre notre évolution numérique/technologique », explique Olivier Vercauteren, chef d'atelier et à la base du projet de classe réinventée. « On a cherché des partenariats et on a eu des contacts avec le SeGEC et Hewlett Packard. HP s'est montré très réceptif et nous a donné pour consigne : Imaginez la classe de vos rêves ! »

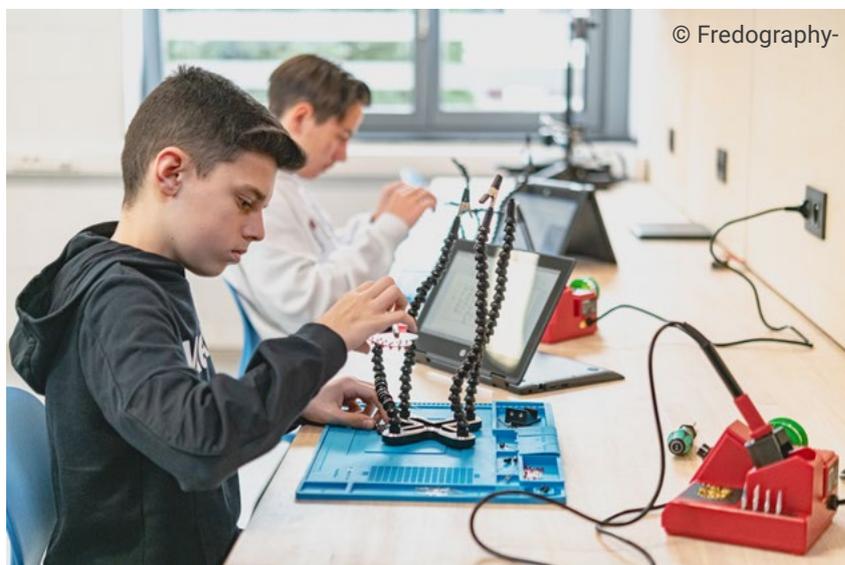
Le projet se présente comme un open space de 450 m² environ, divisé en 4 zones. Une dédiée à la réflexion, une autre à la conception, une autre encore à la création et enfin une

dernière à la présentation. Avec comme fil rouge une technologie omniprésente et mise au service de l'apprentissage des 58 élèves du premier degré inclusif de l'ITC de Boussu, qui mêle enseignement commun et différencié.

« Le but premier de la classe réinventée reste l'apprentissage avant tout », continue Olivier Vercauteren. « Il n'est pas question d'avoir de la technologie pour avoir de la technologie. La réflexion a toujours été : au vu du matériel à disposition, comment atteindre les objectifs fixés pour chaque élève ? Avec l'idée que les élèves apprennent à utiliser les nouveaux outils pour ensuite finaliser des projets personnels qui utiliseraient ces outils d'ici la fin de leur deuxième année. »

« Chez HP, nous sommes très fiers de contribuer à la modernisation de l'enseignement car nous sommes persuadés que l'école joue un rôle clé pour façonner les talents capables de répondre aux besoins de demain. Nous espérons aussi que ce projet encourage d'autres écoles à examiner leurs salles de classe de plus près », ajoute pour sa part Koen Van Beneden, managing director Belgique et Luxembourg chez HP.

Mais si la classe réinventée correspond à la classe rêvée d'un point de vue technologique par l'ITC de Boussu, le gros défi consistera désormais à intégrer au mieux ces nouveaux outils. « C'est même un défi colossal, tant pour les élèves que pour les profs », poursuit Olivier Vercauteren. « Des formations et des suivis pédagogiques existent, mais la pratique est parfois plus difficile que la théorie. Surtout qu'on espère également que ce projet soit au fur et à mesure intégré par l'ensemble des professeurs, pour qu'il ait une véritable vocation interdisciplinaire. J'estime pour ma part qu'on tirera le maximum de notre classe réinventée d'ici 4 à 5 ans. » ■



« Permettre aux jeunes d'accéder à la classe du futur »

L'équipe d'enseignants derrière ce projet de classe réinventée ne manque pas d'idées, c'est le moins que l'on puisse dire. Et alors que le projet sera en principe totalement finalisé pour la rentrée prochaine - c'est un peu ironique, mais la partie technolab est la seule zone non encore terminée - des pistes sont déjà étudiées pour ouvrir l'accès de cet espace pédagogique 2.0 dans un futur proche.

« On voudrait pouvoir ouvrir notre classe du futur de manière ponctuelle pour une classe de primaire par exemple », précise Olivier Vercauteren. « Cette idée-là est assez concrète car on fait des tests pour le moment avec nos propres élèves. L'idée, c'est de leur rendre accessible les installations pour réaliser par exemple une grue hydraulique, qu'ils pourront créer via des outils de dessin par ordinateur. Et ensuite réutiliser en classe pour expliquer les principes des forces, du levier, etc. On espère raisonnablement pouvoir accueillir des classes dès l'année prochaine, le temps que tout soit peaufiné niveau organisation. »

L'autre projet dans le projet, axé sur les jeunes de la région, est plus ambitieux encore. « On désire rendre accessible ce nouvel espace pendant les soirées ou les congés scolaires pour permettre à des personnes extérieures de réaliser des petits projets. Avec comme public-cible principal les jeunes de 8 à 18 ans de la région. L'idée est qu'ils soient accueillis par des encadrants pour ne pas les laisser livrés à eux-mêmes. Mais avant que cette idée ne se mette en place, il faudra dégager des moyens humains et financiers. Car on se donne déjà tous à 200% dans ce projet ! » ■

Les candidatures sont ouvertes

Intéressé par la possibilité de créer un technolab au sein de votre école ? Sachez qu'en tout, 6 classes réinventées seront créées dans les écoles du réseau libre, conformément au contrat-cadre signé entre HP et la Centrale de marchés du SeGEC. Si l'ITC à Boussu a été la première à être identifiée comme une excellente candidate pour une telle création, deux autres classes suivront à l'Institut Notre-Dame de Bertrix ainsi qu'au Collège Matteo Ricci d'Anderlecht. Trois places sont donc encore vacantes et un appel est lancé aux écoles intéressées.

Pour rappel, la Centrale de marchés du SeGEC est une ASBL au service de toutes les écoles du réseau qui conclut des contrats au service des écoles. Ces contrats permettent de faire des économies d'échelle pour l'achat de gaz, d'électricité, de fournitures ou encore de matériel informatique.

Toute information sur le projet peut être demandée à centralede-marches@segec.be ■



« Ce projet, on a réussi à le sublimer »

De 20.000 euros de budget dans sa version réduite, le projet de la classe réinventée représente un investissement global d'environ 220.000 euros à Boussu. Une facture qui aurait même pu s'alourdir sans la participation des élèves et des professeurs.

La réflexion menée par les Aumôniers du travail consistait en premier lieu à moderniser leur concept de « classe atelier ». Mais le projet de base s'est considérablement développé. « Le projet est passé d'un budget de 20.000 euros environ à plus de 200.000 euros, c'est complètement fou », raconte Olivier Vercauteren, chef d'atelier et à la base du projet de classe réinventée. « HP nous soutient à fond, mais on s'est également démenés le plus possible. Notre force, c'est d'être parvenu à sublimer ce projet. »

Les cinq enseignants qui y sont impliqués se sont ainsi démenés pour trouver des partenariats. Des recherches tous azimuts destinées à faire dégonfler la facture totale qui ont été complétées par du travail maison. « Partout où il a été possible d'intervenir nous-mêmes, on l'a fait. Dans les limites des compétences des élèves et des nôtres, bien entendu. Mais ça a représenté de grosses économies. Les gradins, par exemple, ont été en partie réalisés par les élèves, soit une économie de 47.000 euros ! Sans compter que finalement, cette implication de tout un chacun confère à notre nouvelle classe une dimension plus intéressante encore ! » ■

Retrouvez notre reportage sur :

<https://bit.ly/3l3s5X7>



« La différence peut nous apporter beaucoup, à tous »

GÉRALD VANBELLINGEN

L'école Saint-Joseph de Dolembreux (Sprimont, province de Liège) a mis sur pied un fabuleux projet d'inclusion. Depuis la fin des vacances de carnaval, Marie, une assistante maternelle atteinte de trisomie 21, vient procurer une aide logistique à une institutrice tous les mercredis. Un enrichissement par l'inclusion qui bénéficie à tous : élèves, professeurs, directrice, parents d'élèves et évidemment pour Marie elle-même. Elle apporte sa bonne humeur, sa motivation et sa normalité à elle au sein de l'école.

« Cela fait environ deux mois que Marie nous a rejoints et tout le monde est enchanté de l'expérience : les élèves, les enseignants, les parents d'élèves, les parents de Marie et, bien sûr, Marie elle-même », s'enthousiasme Véronique Hanssen, la directrice de l'école Saint-Joseph de Dolembreux. « On était déjà convaincu des bienfaits pour tous d'être une école inclusive, mais ici ce projet va plus loin encore et ça nous donne juste envie d'aller encore plus loin par la suite. »

Marie est une jeune femme de 28 ans. Assistante maternelle de Valérie Delhaes depuis la fin des vacances de carnaval, elle vient procurer une aide logistique tous les mercredis à l'institutrice (classe d'accueil, 1^{ère}, 2^e et 3^e maternelle confondues). Ses tâches sont variées : aider les élèves à mettre leur manteau, les consoler quand ils pleurent, les aider à se relever en cas de chute, participer aux diverses activités de la classe, gérer les clés d'accès aux toilettes lors des récrés ou encore, comme ce mercredi, s'occuper de l'activité plantation pour la toute première fois. « Trois graines », répète-t-elle aux élèves comme consigne et ces derniers l'écoutent sans se poser de questions. C'est simple, dans leurs yeux ou ceux des membres du corps enseignant, la trisomie 21 dont Marie est atteinte n'existe plus.

« Les enfants voient au-delà de la différence. Ils ont naturellement compris ce que Marie savait faire et ne savait pas faire. Et puis Marie nous apporte tout simplement sa normalité à elle, ce qui gomme toutes les différences et est d'une richesse incroyable », précise M^{me} Valérie, l'institutrice qui encadre continuellement Marie.

« Pour mettre les manteaux par exemple, ils savent tous que Marie va les aider à l'enfiler. Mais pour fermer la tirette, ils viendront ensuite chez moi, tout simplement. »

« Inspirer d'autres écoles »

Une expérience inclusive unique en Belgique qui responsabilise la jeune femme, lui permet de se sociabiliser et bénéficie à toute l'école. « Ça nous apporte beaucoup, à tous. Ça nous ouvre l'esprit et celui de nos élèves, ça permet à Marie de se sociabiliser car la plupart de ses activités antérieures avaient été supprimées en raison de la pandémie. Ça lui permet aussi d'assumer quelques responsabilités, tout en étant encadrée et en bénéficiant de repères. Car Marie connaissait l'école avant d'arriver ici : ses filleuls sont d'ailleurs inscrits chez nous et font partie de la classe de M^{me} Valérie, ce qui a certainement aidé », ajoute la directrice. « Et puis ça montre à tout le monde qu'un tel projet, ça fonctionne. Que la différence peut nous apporter beaucoup et non l'inverse. Pour, on l'espère tellement, donner des idées à d'autres écoles pour franchir le pas. De notre côté, en tout cas, on va poursuivre l'expérience sans hésiter ! »

L'école Saint-Joseph fait partie du même PO que l'école Mater Dei de Banneux (Sprimont). Un établissement qui accueille des élèves trisomiques depuis 2001. Une classe avait été créée à l'époque notamment grâce au combat et à l'implication de la maman de Marie avant que sa fille n'y accède. Valérie Delhaes y a également enseigné avant de rejoindre Dolembreux et de lancer ce nouveau projet. Pour mieux faire rebondir encore l'inclusion et gommer les différences. ■



©DR

Jeny Clavareau prend le relais de Stéphane Heugens à la Promotion sociale

JEAN-FRANÇOIS LAUWENS

Après 10 ans à la tête de la Fédération de la Promotion sociale (FEProSoC), Stéphane Heugens cède le relais à Jeny Clavareau, qui arrive de la Fondation pour l'Enseignement après un parcours riche. Avec les directions, ils ont lancé un plan stratégique sur trois ans pour répondre aux principaux défis auxquels fait face l'enseignement de promotion sociale.

Jeune retraité depuis le 1^{er} mai, Stéphane Heugens va pouvoir assouvir sa passion pour l'histoire, sa formation d'origine. Secrétaire général de la FEProSoC depuis 2012 après avoir dirigé un CESA et conseillé une ministre de l'Éducation en matière de promotion sociale, il peut se féliciter de l'état de forme de ce secteur si spécifique de la Communauté française. « *Le réseau catholique de promotion sociale est loin d'être le plus important, au contraire de ce qui se passe aux autres niveaux d'enseignement, puisqu'il représente 12 à 13% des étudiants* », résume-t-il. « *Pourtant, grâce à la qualité du travail de nos écoles et à leur offre de formations, nous sommes reconnus comme un acteur essentiel du secteur.* »

« *Mon travail a consisté à approfondir celui de mes prédécesseurs en ce sens, dans un esprit de co-construction et de travail collaboratif avec nos écoles. Cela a encore accentué l'adhésion de celles-ci au SeGEC et a permis de développer une 'culture FE-ProSoC' commune à tous nos établissements, malgré leurs différences. Il est d'ailleurs important de mentionner que cette relation a été approfondie du fait que nous sommes devenus nous-mêmes, via des établissements comme le CPF à Louvain-la-Neuve, formateurs des directions et des cadres pour toutes les écoles du réseau.* »

« Relance personnelle »

Depuis le 1^{er} mai, Jeny Clavareau a pris son relais dans la continuité et avec enthousiasme. Son CV parle pour elle. Diplômée en gestion, histoire et sciences politiques, elle a, elle aussi, commencé par enseigner l'histoire, avant d'occuper successivement des postes d'assistante parlementaire, de collaboratrice à la direction générale de Fedasil, de conseillère auprès du ministre de l'Emploi et de la Formation, de junior manager-coordinatrice à l'Insertion socio-professionnelle au Fonds de Formation de la Construction, de conseillère pour l'enseignement qualifiant et en alternance auprès de deux ministres de l'Éducation, de Commissaire du gouvernement auprès de l'Office francophone de la Formation en alternance, et, enfin, de responsable des partenariats et projets à la Fondation pour l'Enseignement. Un solide parcours, donc,

tout au long duquel elle a enrichi ses connaissances.

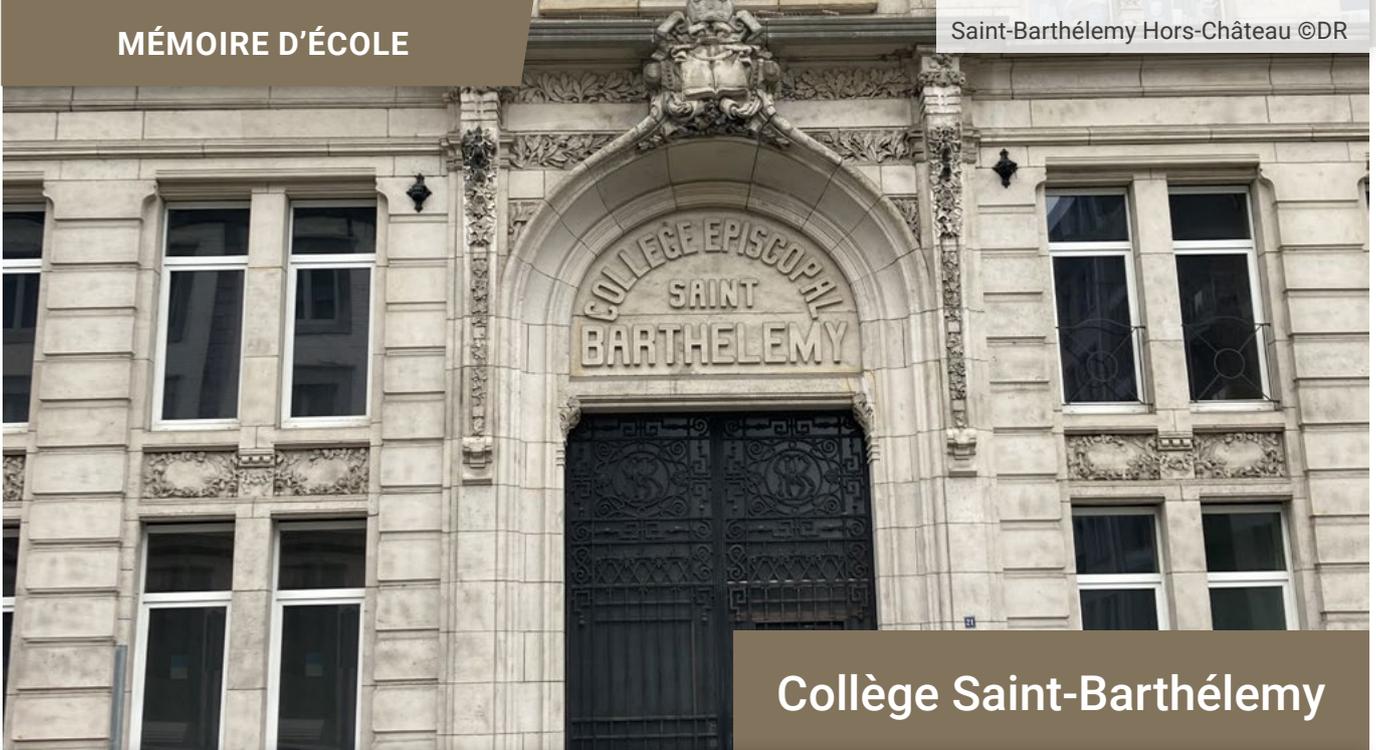
« *L'enseignement de promotion sociale est un outil fantastique et rapidement mobilisable pour travailler les questions de la formation, de la qualification, et de l'orientation* », résume-t-elle. « *Tous les enjeux ont été exacerbés par la crise du Covid, mais ils étaient déjà là avant. L'enseignement de promotion sociale est l'outil le plus complet qui soit pour la relance post-covid : il couvre les problématiques de requalification des travailleurs, de réorientation professionnelle, de qualification notamment dans les métiers en pénurie, en plus de permettre aux personnes de construire un projet plus personnel (recherche de sens, d'appartenance, ...). L'épanouissement personnel fait aussi partie de nos missions, notamment car il permet de 'faire société'.* » ■

Un plan stratégique à 3 ans

La nouvelle Secrétaire générale de la FEProSoC et son prédécesseur viennent de présenter un plan stratégique à trois ans avec des niveaux d'action pour la fédération, pour les établissements et pour le personnel. Lancé à la prochaine rentrée académique, il abordera trois grands axes, résume Jeny Clavareau : « *D'abord, la communication, dans un esprit de relance et de positionnement fort de l'enseignement de promotion sociale. Ensuite, le développement professionnel des enseignants qui sont, il faut le rappeler, pour beaucoup des experts en exercice, dans leur domaine. Et enfin l'accompagnement des étudiants.* » ■



Stéphane Heugens et Jeny Clavareau ©DR



Collège Saint-Barthélemy

À Liège, une double inspiration à flanc de coteaux

JEAN-FRANÇOIS LAUWENS

Chaque mois, nous vous proposons de remonter le temps et de partir à la découverte de l'histoire de nos écoles. Ce mois-ci : le Collège Saint-Barthélemy, à Liège, qui a fêté récemment ses deux... naissances. « Saint-Bar » a été fondé il y a 120 ans par les lasalliens et repris il y a un siècle par l'évêché.

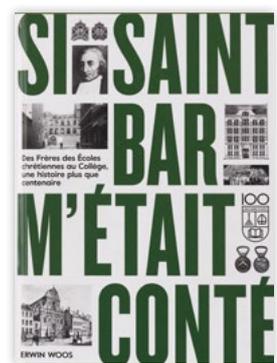
Comme celle de la ville de Liège devenue Liège, la graphie a évolué de Saint-Barthélemi au 19^e siècle à Saint-Barthélemy aujourd'hui. Mais ce qui n'a pas changé, c'est la volonté des Liégeois de faire respecter la prononciation des noms propres : « On dit bien Saint-Barthélemy avec 'é' et puis 'e' et non Saint-Barthélémy comme je le lis partout ! », rappelle le directeur du collège, Jean-Marc Drieskens. Peu importe finalement puisque « Saint-Bar » est l'appellation la plus communément admise : « Et on n'est pas allé À Saint-Bar, on est DE Saint-Bar ! » Comme on est d'un pays ou d'une famille !

Ancien élève du collège Saint-Barthélemy, créateur du secteur religion du SeGEC et directeur depuis 2001, Jean-Marc Drieskens est le dépositaire de l'identité de l'établissement. « Tout est dans notre devise : Caritas abundat in scientia. Que le partage abonde dans le savoir, tirée de l'Épître de Paul aux Philippiens. Cette idée que l'intelligence de l'esprit doit être au service

de l'intelligence du cœur dans une dimension sociale. Mon grand-père était mineur de fond. Quand le curé lui a dit qu'il pensait que son fils devait faire des humanités, il lui a demandé quelle école pourrait bien l'accueillir. Le curé n'a pas hésité : Saint-Barthélemy ! Cela me fait rire quand j'entends que nous sommes catalogués parmi les grosses écoles bourgeoises alors que, justement, Saint-Bar a toujours été un peu atypique, rebelle, liégeoise quoi ! Nous appelions ceux de Saint-Servais les 'sapins verts', c'était une terrible rivalité. Les jésuites formaient l'élite mais, chez nous, il y a toujours eu une culture de l'accueil, un public mixte. Et puis, comme le Standard a été créé au Collège Saint-Servais, il était inimaginable pour nous de ne pas être supporter du FC Liégeois. Les seuls vrais Liégeois sont les Sang et Marine, pas les Rouches de Sclessin ! »

Double inspiration

Mais si, pour décrire l'ADN de Saint-Bar, on évoque une double inspiration, elle est plus philosophique que foot-



Erwin Woos,

Si Saint Bar m'était conté,

256 p., 35 €.

Disponible au collège :

→ 04/250.78.30

→ saintbarcentenaire@gmail.com

Votre école a une histoire ?

Contactez-nous !

redaction@entrees-libres.be

ballistique. Même si le covid a entraîné l'annulation de toutes les cérémonies, ce sont deux anniversaires qui ont été célébrés récemment : celui de la création des Institut Saint-Joseph et Saint-Barthélemi par les Frères des Écoles chrétiennes il y a 120 ans et celui, il y a un siècle, de leur transformation en Collège épiscopal Saint-Barthélemi. « Je dis toujours que, devenu épiscopal à sa majorité, Saint-Bar a gardé dans les tréfonds de sa mémoire le souvenir de sa jeunesse lasallienne. En créant les Frères des Écoles chrétiennes, saint Jean-Baptiste de La Salle a affiché la même volonté sociale et démocratique pour l'enseignement général que Don Bosco pour le technique. »

Professeur d'histoire au collège, Erwin Woos a rassemblé des sources disséminées aux quatre coins de la Cité ardente pour réaliser un livre exceptionnel (*Si Saint Bar m'était conté*). « Les Frères des Écoles chrétiennes sont arrivés à Liège en 1829. Ils se sont installés en Hors-Château quelques années plus



tard à l'occasion du rachat de l'hôtel particulier de la famille de Sélys Longchamps. L'ironie veut qu'y naissait alors Léonie de Waha, fondatrice de la première école liégeoise pour filles qui ne soit pas catholique et qui donne encore son nom à un athénée de la Ville. Le siège historique du collège est donc de l'autre côté de l'église des Rédemptoristes, aujourd'hui désacralisée. Seules des classes primaires sont organisées par les lasalliens, qui vont bouger et se multiplier dans la ville : Saint-Luc, Saint-Thomas, Saint-André, Sainte-Marguerite... À partir de 1889, ils reviennent rue Hors-Château pour y organiser un enseignement complet d'humanités modernes », détaille-t-il. « Les débuts sont modestes avec 35 élèves. Cette formation s'apparente à une filière scientifique ou moderne plutôt qu'à une filière classique. Aux langues anciennes, on préfère les langues modernes, les sciences et les mathématiques. Les débouchés professionnels auxquels accèdent les élèves sont les mines, les arts et manufactures ou plus modestement la fonction de géomètre-arpenteur. »

Après 14-18, les Frères ne sont plus assez nombreux pour gérer toutes leurs écoles, ils se replient sur le primaire et le collège passe à l'évêché. Son deuxième directeur, Mgr Joseph Tillieux, doublera la superficie du collège dans les années 30, lui donnera sa devise et... sa salle des fêtes Art déco accueillant les spectacles musicaux dont il crée lui-même les décors. Durant la Deuxième Guerre mondiale, Saint-Bar aura porté haut sa réputation principautaire en refusant d'envoyer ses élèves au STO (Service du travail obligatoire en Allemagne) par un moyen très simple : faire « doubler avec entrain » les rhétoriciens ou les inscrire en « scientifique spéciale ». Durant un an et demi, le collège se transformera ensuite en prison pour inciviques. Saint-Bar sera aussi le premier collège épiscopal de Belgique dirigé par un laïc, Jean Coipel, en 1968. L'ouverture sur le monde, la mixité sociale, l'inclusion des PMR, des malvoyants, contribuent à ce qu'est l'établissement : en bon disciple d'Emmanuel Mounier, Jean-Marc Drieskens veut y faire le pari de « l'élève en tant que personne unique, dans ce qu'il est et non dans ce qu'il fait ou dans ce qu'il a. » ■



Montagne de Bueren ©DR

La Montagne de Bueren pour aller en classe

Dans un billet d'humeur du webzine liégeois *Boulettes*, un alumni écrit que, parmi les signes qui font que « tu sais que tu es de Saint-Bar », « tu ne comptes plus le nombre de fois où tu as gravi la Montagne de Bueren : que ça soit pour entrer à l'école en première et en deuxième secondaire ou pendant les cours de gym, tes jambes et ton cardio s'en souviennent. »

Difficile de trouver lieu plus emblématique que les escaliers de Bueren et ses fameuses 374 marches. De l'intérieur de la cour, la vue est imprenable sur les coteaux liégeois et les terrains de sport s'étagent en terrasses successives. Achievés en 1880, ils sont à peine plus vieux que l'établissement. Depuis toujours, le développement de l'école est lié à cette géographie pittoresque. Pour abriter sa soixantaine de classes, ses salles polyvalentes, ses cours, ses locaux administratifs, le collège s'est progressivement ancré dans la colline. « Les escaliers ont été créés pour une raison assez prosaïque », rappelle l'historien Erwin Woos : « La Ville souhaitait que les soldats montant vers la Citadelle prennent un chemin direct sans passer par la mal famée rue Pierreuse. Le nom de Bueren fait référence au chef de l'épopée des Six Cents Franchimontois qui, en 1468, étaient partis à l'attaque de Charles le Téméraire, lequel mettra la ville à sac. »

Les escaliers font partie intégrante de l'identité de l'école : « Les élèves de première et de deuxième secondaire entrent dans l'école à hauteur de la 48^e marche. Ce qui contribue à donner cette impression que nous avons trois écoles différentes. Dans les coteaux, les plus petits n'ont jamais ce sentiment d'être écrasés au sein d'une école de 1.500 élèves et 72 classes », conclut le directeur, Jean-Marc Drieskens. ■



Une journée autour du projet éducatif de l'école catholique

EDITH DEVEL

Le 19 août prochain, le SeGEC organisera son Université d'été annuelle à l'Aula Magna de Louvain-la-Neuve. Au programme de cette 17^e édition, la (re)découverte du projet éducatif de l'enseignement catholique dans sa toute nouvelle mouture. Philosophes, théologiens, économiste, avocat, sociologue et biologiste en parleront à bâtons rompus.

C'est quoi l'enseignement catholique aujourd'hui, quels sont ses buts ? Quelle peut-être « la mission de l'école chrétienne » dans le monde largement sécularisé du 21^e siècle ?

C'est pour répondre à ces questions que l'enseignement catholique vient de procéder à une actualisation de son projet éducatif *Mission de l'école chrétienne*. Ce vaste travail a été accompli avec des acteurs, des témoins et des experts, rassemblés au sein de deux groupes de travail : l'un pour l'enseignement obligatoire, et l'autre pour l'enseignement supérieur (Hautes écoles et Écoles supérieures des arts) et de Promotion sociale. Ces textes ont fait l'objet d'un large parcours de validation tant auprès d'acteurs de terrain que des instances de l'enseignement catholique.

Ce texte inspirant est décliné désormais en deux versions, pour l'obligatoire et le non-obligatoire. Il vise à donner du souffle aux acteurs de l'enseignement catholique, en surplomb des projets d'établissement qui font, quant à eux, l'objet de concertation locale et qui déterminent l'activité concrète de chaque établissement dans son environnement propre.

Une triple approche

C'est d'abord par une approche centrée sur la personne dans toutes ses dimensions que l'enseignement catholique se caractérise. Le développement cognitif et pratique de la personne, le rapport aux autres ainsi que l'accomplissement corporel et spirituel sont différentes dimensions du développement qui sont approfondies.

Une éducation par la culture représente un deuxième angle d'approche, qui permet à ce projet éducatif de réexaminer ces différentes dimensions sous un autre angle.

Enfin, si l'éducation est dédiée à la personne et se décline par la culture, elle s'inscrit aussi dans une société démocratique, avec ses dimensions d'égalité et de respect des personnes, de citoyenneté, de participation économique et sociale. Le tout avec une attention particulière et constante au respect de la nature.

Ces différentes dimensions sont déclinées avec un vocabulaire spécifique et une approche originale pour l'enseignement obligatoire et l'enseignement supérieur et de promotion sociale.

Un modèle original

L'originalité du projet éducatif de l'enseignement catholique ne peut se comprendre qu'en associant sa modalité d'organisation à la compréhension de son approche éducative propre. L'école libre s'inscrit dans un État de droit en y exerçant plusieurs libertés fondamentales : liberté de conscience, de religion et de culte, liberté d'enseignement et d'association, droit de chaque personne à l'éducation ainsi que droits de l'enfant.

C'est à une présentation de ces différents axes du projet éducatif renouvelé de l'enseignement catholique que nous vous invitons à participer, le 19 août. Cette Université d'été sera l'occasion de mettre en évidence la modernité de ce projet, sa vision prospective, et l'urgence de le faire (re)découvrir à tous ses acteurs. Une palette d'invités de premier plan est attendue :

■ Jean De Munck, philosophe et sociologue, professeur à l'UCLouvain. Il a participé aux réflexions du SeGEC sur le sujet depuis 2012 et a piloté les réunions du groupe de travail qui a abouti à la nouvelle version de la *Mission de l'école chrétienne* ;

■ Myriam Gesché, déléguée épiscopale à l'enseignement pour le diocèse de Tournai ;

■ Bernard Feltz, biologiste et philosophe, professeur émérite à l'UCLouvain ;

■ Vincent Flamand, philosophe et théologien, conseiller au Service d'étude du SeGEC ;

■ David Renders, avocat et professeur de droit à l'UCLouvain ;

■ Marthe Nyssens, économiste, professeure et prorectrice à la Transition et à la Société à l'UCLouvain. ■

Des outils d'animation

Pas facile d'aborder un tel sujet quand on est pris par d'autres priorités nous diriez-vous... C'est pourquoi, à l'occasion de cette journée d'échanges autour du nouveau projet éducatif de l'enseignement catholique, des outils d'animation vous seront proposés pour aborder cette thématique en équipe, avec les parents, autour des plans de pilotage...

Focus culturel

Celles et ceux qui ont déjà eu l'occasion de parcourir le nouveau texte y auront sans doute remarqué une place importante laissée à l'art, la créativité et la culture en général.

Aussi, avec le soutien des référents culturels qui collaborent à la mise en œuvre du Parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA), plusieurs stands mettront en lumière comment ce dernier trouve un écho tout à fait pertinent dans le projet éducatif chrétien.

Programme

8:00	Accueil	11:45	Échanges avec la salle
9:00	Introduction aux travaux de la journée par Étienne Michel, directeur général du SeGEC	12:20	Conférence de Vincent Flamand
9:15	Conférence de Jean De Munck	13:00	Repas
9:55	Conférence de Myriam Gesché	14:00	Conférence de David Renders
10:35	Conférence de Bernard Feltz	14:40	Conférence de Marthe Nyssens
11:15	Pause café	15:20	Échanges avec la salle
		15:50	Propos conclusifs

En pratique

Thème : Mission de l'école chrétienne : un projet éducatif renouvelé dans une époque en mutation !

Quand : le 19 août 2022, de 8h à 16h

Où : Aula Magna, à Louvain-la-Neuve

Inscriptions : <https://enseignement.catholique.be/agenda/universite-de-2022/>



Envie de vous plonger dans le texte avant le jour J ?

Mission de l'école chrétienne se trouve ici :



« (Re)donner le goût de l'apprentissage et du vivre ensemble à mes élèves »

GÉRALD VANBELLINGEN

Chaque mois, *Entrées libres* part à la rencontre d'un enseignant de notre réseau et lui soumet à son tour un devoir : notre questionnaire de Proust ou plutôt de profs !

Quentin Claeys est professeur d'activité de socialisation et de communication à l'école Jean Bosco de Chastre. Une école secondaire spécialisée de type 3 qui accueille des élèves manifestant des troubles du comportement ou de la personnalité. Titulaire d'une classe, il dispense les cours généraux (maths, français et sciences) à ses élèves mais il pilote aussi et surtout leur projet individuel. Avec quelques objectifs clairs en tête : mettre l'accent sur le vivre ensemble, le relationnel et le goût de l'apprentissage. Pour que les jeunes (âgés de 12 à 21 ans) qui présentent des troubles aigus du comportement parviennent à surmonter leur décrochage scolaire et/ou social. Pour ensuite retourner vers l'enseignement traditionnel (ou toujours spécialisé), ou encore trouver des débouchés qui leur permettront de s'épanouir au mieux.

CARRIÈRE

Le jour où j'ai décidé de devenir prof :

« Tout a commencé le jour où je me suis fait entraîner par un ami qui voulait débiter une formation pour devenir animateur breveté. Je l'ai accompagné et c'est lors d'un stage que j'ai eu le déclic qui m'a donné le goût de l'enseignement. Car malgré mon caractère discret et réservé, je me suis tout de suite senti à l'aise dans la gestion d'un groupe de jeunes. Et quelques années plus tard, après avoir également animé de nombreux stages de vacances, j'ai décidé d'entamer une formation d'instituteur primaire. Après un court passage dans l'enseignement primaire spécialisé, cela fait maintenant 8 ans que j'exerce dans le secondaire spécialisé. »

Ce qui m'attire dans l'enseignement spécialisé :

« Pour moi, c'est un enseignement où il faut surtout faire preuve d'empathie, de patience et de compréhension. Et sans me jeter des fleurs, je pense que je suis assez fort là-dedans. Ensuite, j'aime beaucoup le fait de travailler des objectifs personnalisés avec mes élèves et non des évaluations plus classiques. Des objectifs qui tournent beaucoup autour du savoir-vivre et du savoir-être, du vivre ensemble et du respect. »

Le jour où je cesserai d'être prof :

« C'est un métier en constante évolution, ce qui implique qu'il faut savoir se mettre à jour et modifier ses pratiques et techniques pédagogiques au fur et à mesure. Le jour où je ne serai plus capable de me remettre en question, il me semble qu'il sera mieux de changer d'orientation. Il en ira de même lorsque j'aurai perdu ma patience et l'envie d'exercer un métier si social. »



©DR

Des confidences à partager ?

Contactez-nous !

redaction@entrees-libres.be



ET SI... ?

Je devenais ministre de l'Éducation, ma première décision serait de... :

« Mieux valoriser le métier ! Lorsque je parle de mon métier de prof à mon entourage, j'échappe rarement aux remarques sur les horaires, les congés scolaires, le nombre d'élèves dans ma classe, etc. Pourtant, très peu se verraient exercer ce métier. En tant que ministre de l'Éducation, je veillerais donc à en favoriser une meilleure connaissance pour que ceux qui ne sont dans l'enseignement se rendent compte des richesses qu'il renferme mais aussi des difficultés auxquelles on est confrontés au quotidien. »



ÉPANOUISSEMENT

Une journée-type pour moi, ça ressemble à... :

« Je suis prof de cours généraux et titulaire d'une classe qui compte 9 élèves cette année. Mais dont 5 ou 6 élèves sont présents au quotidien. Car pour beaucoup d'entre eux - en raison de leurs difficultés - il est trop difficile de respecter une journée et/ou une semaine traditionnelle. Ils bénéficient donc d'aménagements d'horaires pour leur permettre de souffler à l'hôpital, à la maison ou de bénéficier de prises en charge individuelles. Comme des ateliers thérapeutiques (hippothérapie, logopédie, ergothérapie, suivi psychologique, etc.) et d'accompagnements spécifiques chez notre partenaire de La Petite Maison, un hôpital pédopsychiatrique. Je dois « jouer » avec ces rendez-vous tout en sachant que mes élèves - au-delà de leur âge compris entre 12 et 21 ans - n'ont pas réellement le même niveau scolaire. Il faut donc pouvoir s'adapter et capter leur attention. Ensuite, quand je ne leur donne pas cours moi-même, je les accompagne à leurs autres cours plus pratiques (horticulture, cuisine, éveil artistique) pour m'assurer du suivi mais aussi de leur bon comportement. »

Ce qui me motive au quotidien :

« Mes élèves me forcent à me remettre en question en permanence et à garder une ouverture d'esprit. Il faut comprendre qu'au sein de ma classe, chaque élève a des objectifs différents en fonction de son profil. Pour certains, c'est l'apprentissage de la lecture ou encore la préparation du CEB. Pour d'autres, c'est de pouvoir réaliser des stages en milieu adapté afin de créer des passerelles vers l'après-école, le monde du travail ou des structures professionnalisantes, etc. Le gros de mon travail consiste donc à leur (re)donner le goût de l'apprentissage et du vivre ensemble. Pour qu'en quelque sorte ils puissent suivre une scolarité 'comme les autres', ce qui est déjà un succès en soi. »



MON ANNÉE

Au début de l'année scolaire, je suis :

« Je me sens stressé à chacune de mes rentrées scolaires malgré que cela fasse déjà près de 10 ans que j'enseigne. Je suis cependant toujours enthousiaste de découvrir mon groupe d'élèves ainsi que de revoir mes collègues. »

À la fin de l'année scolaire, je suis :

« Je suis très fatigué et à la fois satisfait de la progression de certains élèves. En effet, le travail de l'équipe pluridisciplinaire permet de belles évolutions même si, dans le contexte spécifique de mon école, tout n'est pas démêlé en un an. »



IDÉAL

Une école idéale selon moi :

« C'est une école ouverte sur le monde, qui s'intéresse à l'actualité et qui est sans cesse en évolution. Une école de petite taille où le bien-être et les apprentissages divers sont au centre des préoccupations de chacun. Avec des professeurs contents d'apporter de nouvelles activités et des élèves en demande de nouveaux projets. Une école qui est en mesure d'aider les jeunes à se construire, à mieux se connaître et à lui faire découvrir les possibilités qui s'offrent à lui pour sa vie d'adulte. »

Les qualités que je préfère chez un étudiant :

« La persévérance. Je suis toujours admiratif de voir des élèves en situation compliquée poursuivre leurs efforts malgré des situations d'échec récurrentes. Pas à pas, objectif par objectif, les situations problématiques se font plus rares ou finissent par se régler. »

Le prof qui m'a laissé un bon souvenir :

« Je pense à un de mes anciens professeurs de néerlandais qui aimait partager sa passion avec nous : la course à pied ! Il prenait volontiers quelques petites minutes de son cours pour partager ses derniers objectifs et résultats. Ces échanges 'non-scolaires' lui permettaient d'amorcer plus légèrement le cours et lui donnaient une dimension plus humaine. »



DIFFICULTÉS

Le prof qui m'a laissé un mauvais souvenir

« J'ai très mal commencé ma scolarité en première primaire avec une institutrice qui exerçait son autorité en criant très fort et qui mettait en avant les difficultés de chacun. Elle avait réussi en quelques mois à saper beaucoup de confiance en moi. J'ai d'ailleurs longtemps cru que j'étais « mauvais élève ». Je suis persuadé qu'il est primordial de favoriser la confiance dans les capacités de chacun ! »

« Mon école, ma seconde maison : j'y ai passé plus de 50 années »

GÉRALD VANBELLINGEN

Chaque mois, *Entrées libres* met en lumière un de ces métiers de l'ombre qui font tourner les écoles et sans lesquels les profs, les élèves et les directions ne pourraient s'épanouir au mieux. Ce mois-ci, nous sommes partis à la rencontre de Martine Flemal, éducatrice à l'Institut Saint-André de Charleroi. Une école qu'elle connaît comme sa poche vu qu'elle y a passé plus de 50 ans. Car avant de devenir éducatrice, elle y est allée en maternelles, primaires et secondaires !



©DR

MARTINE FLEMAL, 60 ans

Naissance 11 avril 1962

Métier Éducatrice
en 6^e et 7^e secondaire

Lieu Institut Saint-André
de Charleroi

Passion La lecture

Le jardinage

Préparer de bons
petits plats

Passer du temps
avec sa petite fille

« Chaque jour a un lendemain qui nous permet d'aller plus loin »

Racontez-nous votre parcours, intimement lié à l'Institut Saint-André... « Je considère l'école comme ma seconde maison. Car, si j'y ai commencé en tant qu'éducatrice en 1981 (et comme secrétaire en 1980), j'y ai également effectué toutes mes maternelles, primaires et secondaires. Soit plus de 50 années passées à l'école, c'est vraiment ma deuxième famille. J'ai d'ailleurs pu assister à toute son évolution, dont le passage à la mixité en 79-80 alors que quand j'y étais élève, l'Institut Saint-André était encore réservé aux filles ! Et ici, alors que je viens de célébrer mes 60 ans, je m'apprête doucement à partir à la retraite. Un moment que j'appréhende d'ailleurs un peu, car même si j'ai pas mal d'idées en tête, je sens que ça va être un peu compliqué. »

Quelles sont vos tâches au quotidien au sein de l'école ? « Je suis tout d'abord à l'écoute des élèves, je vais les aider du mieux possible et je tente de les valoriser au maximum. Les élèves dont je m'occupe savent qu'ils peuvent venir me voir n'importe quand, sauf pendant les cours évidemment ! Et que tout se fera dans la confiance et le plus grand respect mutuel. Ensuite, il y a les tâches administratives : remplir les fiches de présence, les réunions avec la direction, la surveillance des récréés, etc. Enfin, on essaie aussi de s'organiser au mieux par rapport aux absences des professeurs afin que les élèves puissent rentrer le plus tôt possible et ne pas trop faire d'heures de fourche. »

Êtes-vous heureuse dans votre métier ? « Je répondrai avec un grand « oui ». Car ici, on est extrêmement bien considérés par la direction et les collègues. L'ambiance est chaleureuse et on a le champ libre avec les élèves, ce qui est vraiment important pour moi. Et, si j'ai également été éducatrice au premier degré, m'occuper des plus grands, c'est ce que je préfère. Ils sont plus cools dans leur manière d'être que les plus jeunes et certains viennent se confier à moi plutôt qu'à leurs parents. Ensuite, nos élèves, c'est la multiculturalité, ce qui contribue à nous ouvrir l'esprit. Chaque jour est réellement une surprise faite de plein d'imprévus. Un tout qui fait que je suis heureuse de me lever chaque matin. »

Le covid a-t-il eu une influence sur votre métier ? « La période n'a pas été facile à gérer, le relationnel en a pris un coup. Je ne pouvais même plus recevoir les élèves dans mon bureau car il était trop petit. Ce qui a été difficile pour nous en tant qu'éducateurs, mais aussi et surtout pour les élèves. L'adolescence n'est déjà pas une période facile à gérer, là ça l'était encore moins. Et puis, la crise a quelques conséquences qui sont très dommageables : le nombre de retards est devenu épouvantable, de plus en plus d'élèves n'arrivent plus à se lever. Une partie est beaucoup moins motivée. Ils n'ont plus qu'une chose en tête : trouver un job. C'était déjà vrai dans le technique et le professionnel, mais là, ça s'est vraiment accentué. »

Une anecdote à nous partager ? « J'en ai une bonne et une mauvaise. D'abord la mauvaise : je suis restée fortement marquée par le grave incendie qui a touché notre école le 7 mars 1995. Il n'y a pas eu de victime, mais les dégâts étaient conséquents. Pour une anecdote plus heureuse, je me souviens qu'en début d'une année scolaire – il doit y avoir au moins 15 ans – mes collègues m'ont passé un parent d'élève au téléphone. En m'expliquant qu'il voulait se renseigner sur l'école. Mais en réalité, c'était une radio locale qui nous téléphonait. Et j'ai pu faire un peu de pub pour l'école. Le truc, c'est que je ne me suis aperçue qu'après coup que j'étais passée à la radio ! » ■



ÉRIC DE BEUKELAER

Un seul réseau... OK, mais lequel ?

La Constitution belge de 1831, en son article 17, énonça un principe fondateur : « *L'enseignement est libre* ». Elle ajouta cependant que « *l'instruction publique* » serait donnée aux frais de l'État. Ceci se voulait l'exception, quand la liberté ne suffisait pas pour offrir une école à chaque enfant. L'histoire prit un autre chemin : face au puissant réseau d'écoles catholiques, les libres-penseurs investirent l'enseignement officiel en guise de contrepoids. L'article 24 de notre Constitution actuelle, souligne cet équilibre, par une précision double : « *La communauté assure le libre choix des parents* » et « *La communauté organise un enseignement qui est neutre.* » Aujourd'hui, en Communauté française (ou Fédération Wallonie-Bruxelles), l'enseignement officiel (en ses divers réseaux) scolarise la moitié des élèves, l'autre moitié étant confiée à l'enseignement libre, qui est en majorité – mais non-exclusivement – de tradition catholique. (Exemple de libre non-confessionnel : l'ULB.)

Si le système à « double logique de réseaux » (officiel et libre) fonctionne plutôt bien, il est mis sous pression de trois côtés.

1. Il y a le traditionnel clivage idéologique, d'aucuns ayant fait de la mort des « écoles de curés » leur raison de vivre. Le fait que leur vision de l'enseignement de tradition catholique ne corresponde en rien à la réalité ne les rend que plus offensifs. Il est, en effet, plus facile de vouloir détruire un fantasme qu'une réalité.

2. Une variante plus capitaliste de cette opposition est portée par ceux qui acceptent un enseignement libre, à condition qu'il s'auto-finance comme chez les Anglo-Saxons. Ce système s'est hélas déjà un peu installé, par le sous-financement chronique de l'enseignement libre.

3. Une nouvelle objection voit aujourd'hui le jour : ce double réseau coûte cher et les pouvoirs subsidiants sont impécunieux. Cet argument mérite d'être pris au sérieux. Je me souviens ainsi, jeune curé dans les faubourgs liégeois, que l'école « paroissiale » dut s'endetter pour se construire une salle de gym, alors que l'école communale de l'autre côté de la chaussée en avait une splendide, qu'il semblait – de part et d'autre de la rue – métaphysiquement impossible de se partager.

Il est donc significatif que le projet de manifeste des Engagés, une force politique traditionnellement proche de l'en-

seignement libre, prône désormais « *un rapprochement entre l'ensemble des écoles au sein d'un réseau harmonisé et autonome* » (p.61), chacune étant dirigée par un PO délié du pouvoir politique et toutes ayant droit aux mêmes subsides pour élèves et bâtiments. En route donc vers un réseau unique ? D'accord, à condition qu'il soit authentiquement libre et non pas neutralisé. Plutôt que d'être soumis à une uniformisation standard, chaque PO devra garder la possibilité de colorer son projet pédagogique, en ce compris par rapport à l'enseignement de la tradition religieuse qui fait partie de son ADN. Je n'adhère ainsi pas à la phrase du même manifeste qui édicte : « *Nous voulons qu'ils (les élèves) relativisent les convictions (religieuses) héritées de leur enfance* » (pp.66-67). Apprenons aux élèves à interroger ces convictions, à les creuser, les confronter... mais non pas à les « relativiser », comme si tout et son contraire se valait. Demandons-nous, en effet, pourquoi la sécularisation triomphante produit de nos jours tant de fondamentalismes et de populismes : « *Un enfant sans racines sera emporté par le premier vent contraire* », répond le grand rabbin Guigui. ■



La surréaliste épopée de l'or belge pendant la Deuxième Guerre mondiale

GÉRALD VANBELLINGEN

Philippe Guillaume, Pierre Boisserie et Stéphane Brangier signent une nouvelle BD historico-fictionnelle à la trame passionnante. Le trio français nous conte l'in vraisemblable épopée de l'or belge lors de la Seconde Guerre mondiale. 220 tonnes de lingots d'or confiés à la Banque nationale de France qui vont transiter par Dakar avant que les nazis ne tentent de mettre la main dessus en leur faisant traverser toute l'Afrique... Un récit d'aventure basé sur un fait 100% authentique que nous préface le dessinateur Stéphane Brangier. *L'Or des Belges* (Dargaud), c'est le genre d'histoire qu'on n'aurait pas pu inventer si elle ne s'était pas réellement passée !

L'histoire est très peu connue. Comment l'avez-vous dénichée ?

« L'idée de cette BD est née lorsque Philippe Guillaume et Pierre Boisserie travaillaient sur les albums de la série La Banque. Ils voulaient mener cette série jusqu'à l'entre-deux-guerres et ont donc entrepris pas mal de recherches. Philippe est alors tombé par hasard sur cette histoire assez incroyable. Une histoire très peu documentée mais dont on a retrouvé une trace précise dans un cahier des archives de la Banque de France. Ils l'ont développée à deux et puis sont venus me voir. Les scénaristes ont pour coutume de dire que tous les scénarios ont déjà été écrits sauf ceux qui ne le sont pas encore. Mais ici, l'histoire vraie qui sert de base à notre aventure est absolument invraisemblable. Et c'est à mon sens ce qui la rend intéressante ! »

Un côté historique et authentique qui transpire également dans le dessin, les personnages et les couleurs. Ce qui donne presque l'impression de consulter un document d'époque...

« D'habitude, en tant que dessinateur, on pense que les planches en noir et blanc se suffisent presque à elles-mêmes. Ici, j'ai voulu travailler de manière différente avec un trait lui-même passé à la couleur pour rajouter de la profondeur de champ et donc en jouant avec un effet 'vieux papier' pour accentuer le côté 'film d'époque'. Du côté des personnages, on est dans un semi-réalisme à géométrie variable. Avec un dessin qui tend vers le réalisme pour nos quatre héros fictifs par exemple, alors qu'on est presque dans la caricature pour les personnages historiques comme de Gaulle, Churchill ou Léopold III. J'ai d'ailleurs pris beaucoup de plaisir à croquer le Général car il était à cette époque dans une période très sombre, presque en dépression après la défaite de Dakar (le 23 septembre 1940). Et dessiner cet homme d'1m95 qui en impose dans une toute petite cabine de bateau, c'était très drôle. »

On reste toutefois dans un roman d'aventures, mystérieux et à la dimension cinématographique...

« L'idée générale c'était de présenter *L'Or des Belges* comme un film d'époque, une superproduction aux très gros moyens basée sur ce fait historique authentique. Ce qui a demandé un gros travail de documentation. Ensuite, comme les sources n'étaient pas non plus abondantes, cela nous laissait une grande latitude pour raconter la petite histoire fictionnelle dans la grande. Avec des personnages à la Indiana Jones ou un scénario inspiré du Salaire de la peur, par exemple. Et avec la volonté que ça ait l'air vrai sans pour autant que ce soit authentique car on ne se voulait pas non plus un documentaire. Raison pour laquelle on a glissé un cahier historique à la fin pour expliquer tout ce qu'on n'avait pas pu évoquer dans les planches et faire la part des choses entre la fiction et la réalité. Mais, outre les personnages historiques bien connus, le capitaine du croiseur est réel, le Polonais aussi, comme l'ordre de de Gaulle, le trajet du convoi ou même le huis clos entre Léopold III et son 'geôlier' allemand, von Falkenhausen. » ■



Stéphane Brangier et Philippe Guillaume ©DR



Pierre Boisserie ©DR



Hélène Vecchiali,

Un zèbre sur le divan. Comprendre le mal-être de certains surdoués, de l'enfance à l'âge adulte,
Albin Michel, 304 p., 21,90 €.

CONCOURS



Philippe Guillaume, Pierre Boisserie et Stéphane Brangier,

L'or des belges.

Dargaud, 64 pages, 15€.

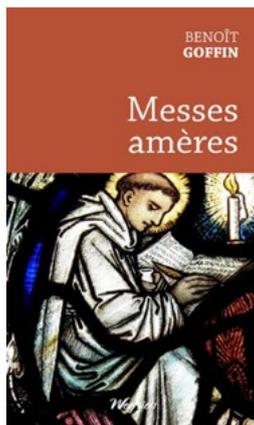
Nous vous offrons 5 exemplaires de la BD *L'Or des Belges*. Une plongée passionnante dans un des épisodes peu connus de la Seconde Guerre mondiale qui se complète à la fin d'un cahier historique aidant à faire la part des choses entre la fiction mise en dessins et la réalité historique.

Pour gagner un exemplaire, rendez-vous avant le 2 juin sur www.entrees-libres.be

Les gagnants du mois d'avril (*Ils sont parmi nous. 38 portraits d'autistes célèbres*) sont : Nathalie Leclère, Bénédicte Van Impe, Laura Nguyen, Pascale Coenjaerts et Philippe Dubourg. Bravo à eux !

PEUT-ON ÊTRE SURDOUÉ ET HEUREUX ?

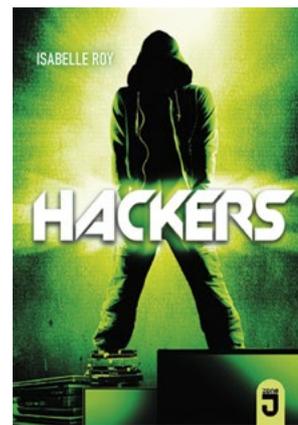
Hélène Vecchiali, psychanalyste, propose des réponses à cette question à travers le récit de la vie d'Henri et de sa compagne Sylvie, deux « zèbres » ainsi qu'on surnomme les surdoués, autrefois malheureux. Malheureux en raison de leur surdouance, cadeau paradoxal qui les a sauvés d'une enfance difficile, mais qui a décuplé leurs émotions négatives et amplifié les effets des traumatismes. L'auteure étant elle-même HP (haut potentiel), son récit est donc partiellement inspiré de son vécu. Son ouvrage fait intervenir trois experts, eux aussi HP, qui répondent à ses questions.



Benoît Goffin,

Messes amères,

Weyrich, 419 p., 20 €.



Isabelle Roy,

Hackers,

Mijade, 234 p., 8 €.

UN HÉRITIER BELGE AU « NOM DE LA ROSE »

Ancien professeur puis directeur du Collège Don Bosco de Woluwe-Saint-Lambert, Benoît Goffin est historien de formation et passionné notamment par les ordres monastiques. Dans ce premier roman superbement documenté, il lorgne vers le style d'une précision redoutable de son ancien confrère Armel Job. Un jeune novice est retrouvé mort au cœur de son couvent bruxellois. Mais, au contraire d'Ellis Peters ou du grand Umberto Eco, Benoît Goffin préfère confier son enquête à la justice des hommes et au commissaire Philippe Légaut plutôt qu'à celle de Dieu aidé par frère Cadfael ou Guillaume de Baskerville. Les faits sanglants se multiplient. D'un couvent bruxellois à un ermitage ardennais en passant par un monastère liégeois, l'enquête progresse et convoque la politique et l'histoire récente. Bref, un labyrinthe dans les méandres desquels on se perd avec délice comme dans les ailes désertes d'une abbaye...

DES HACKERS QUI TOUCHENT LES ADOS À COEUR

Alex est un as du clavier. Il est fou d'informatique et a parfaitement retenu tout ce que son père lui a appris dans ce domaine, en ce compris le piratage... Devant l'ordinateur, ses doigts s'activent sur le clavier plus vite que sa pensée. Il peut percer les secrets des sites Internet, casser des codes informatiques comme s'il s'agissait de simples allumettes. C'est si facile pour lui... Trop, même. Cette fois encore, il n'a pas résisté à l'envie de relever un nouveau défi. Mais rien ne s'est passé comme prévu. Il est allé trop loin et le prix à payer est élevé. De ce pitch que l'on croirait sorti d'une série Netflix, la Québécoise Isabelle Roy a fait un roman jeunesse qui arrive chez nous grâce à un éditeur belge, Mijade. Un suspense plébiscité par les ados puisque 2.704 lecteurs l'ont élu lauréat du prix Première – Fonds Victor du livre jeunesse 2022.

DÉCOUVREZ LA CORÉE DU SUD GRÂCE AU PROGRAMME OLC

Vous voulez familiariser vos élèves avec les langues et leur permettre de découvrir d'autres cultures ? Inscrivez votre école au programme d'Ouverture aux langues et aux cultures (OLC). Ouvert à tous les élèves de l'enseignement maternel, primaire et secondaire (ordinaire et spécialisé), le programme OLC propose gratuitement deux types de cours : un cours de langues (facultatif et organisé en dehors de l'horaire obligatoire) et/ou un cours d'ouverture aux langues et aux cultures. Ce dernier est intégré dans l'horaire obligatoire si un ou plusieurs enseignants de l'école ont la motivation d'intégrer ce cours dans le cadre de leurs projets d'année. Le but du programme OLC étant de développer des activités d'éducation à la diversité culturelle et linguistique. Pour mieux susciter l'échange, la démarche interculturelle ou inter linguistique et faire le lien avec d'autres apprentissages ou compétences. En tout, 10 pays sont partenaires du programme : la Chine, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, le Maroc, le Portugal, la Roumanie, la Tunisie, la Turquie et la Corée du Sud depuis cette année.

Intéressé par ce programme ? Inscrivez-vous avant le 31 mai 2022 : <https://bit.ly/3y4D7mV>



EMMENER SES ÉLÈVES SUR UN PROJET SOLIDAIRE EN AFRIQUE

L'opération Move with Africa de *La Libre* fêtera ses 10 ans lors de la prochaine année scolaire. Depuis une décennie, le journal organise ce projet de sensibilisation à la citoyenneté mondiale et à la coopération au développement qui consiste à envoyer 15 élèves de secondaire ainsi que 3 à 4 enseignants en Afrique en « mission humanitaire ». Concrètement, chaque classe retenue se rendra sur le terrain avec une des 7 ONG belges partenaires. Chaque groupe construit avec elle le programme de l'année scolaire ainsi que celui du séjour d'immersion qui permettra de comprendre la problématique sur le terrain. Les projets et ONG en lice concernent le Rwanda (RCN Justice & Démocratie, Entraide et Fraternité), le Bénin (Défi Belgique Afrique, Africapsud, Via Don Bosco), le Sénégal (Asmae) et l'Ouganda (Îles de Paix). Les candidatures sont ouvertes jusque fin mai pour l'année 2022-2023.

Plus d'informations sur <https://dossiers.lalibre.be/mwa/>



« LE DESIGN, C'EST PAS SORCIER »

Le Design Museum Brussels, au Heysel, propose aux écoles primaires une activité pédagogique baptisée : « *Le design, c'est pas sorcier* » qui s'organise dans le cadre de l'exposition permanente *Belgisch Design Belge*. Organisée en deux temps, cette activité débute par une visite de l'exposition permanente en compagnie d'un médiateur culturel. Une visite destinée à mettre les élèves en contact avec les objets exposés et les leur présenter. Ensuite, place à un atelier créatif. Entièrement gratuite pour les enfants de 6 à 12 ans, l'activité est totalement adaptable en fonction de l'âge et convient aussi bien aux écoles classiques que bilingues ou en immersion. À noter que les élèves et enseignants seront invités à donner leur avis sur l'activité. Encore en phase de test, « *Le design, c'est pas sorcier* » a donc besoin des écoles pour l'aider à se développer. Accessible jusqu'au 30 juin, l'activité dure environ 2 heures (45 minutes de visite et 1h15 d'atelier).

Les informations complètes sur l'activité via : <https://bit.ly/3y3mKH0>

SENSIBILISEZ VOS ÉLÈVES AUX DANGERS DES ANGLES MORTS



Les élèves sont de plus en plus encouragés, à juste titre, à se rendre à l'école à pied ou à vélo. Mais beaucoup de jeunes piétons et cyclistes ignorent qu'ils ne sont pas vus par les véhicules lourds, à cause de l'angle mort, cet espace autour d'un gros véhicule où les piétons et les cyclistes ne sont pas visibles pour le conducteur. L'association Good Planet Belgium organise à ce sujet une animation ludique gratuite à destination des 5^e et 6^e primaires des écoles wallonnes.

Plus d'informations sur <https://www.goodplanet.be/fr/angle-mort/>



DES CHÈQUES SCIENCES POUR LES ÉCOLES BRUXELLOISES

Vous êtes une école située en Région de Bruxelles-Capitale ? Vous souhaitez faire appel à une organisation active dans le domaine des sciences, partir en excursion scientifique ou encore organiser un atelier expérimental ? Avec les Chèques Sciences, Innoviris, institution régionale, veut stimuler les actions de sensibilisation aux sciences et aux nouvelles technologies destinées aux écoliers bruxellois. Les Chèques Sciences consistent en un financement pouvant aller jusqu'à 5.000 euros par école, en fonction de vos besoins, et peuvent être demandés chaque année pour l'organisation d'activités dans vos écoles maternelles, primaires ou secondaires !

Plus d'informations sur <https://innoviris.brussels/fr/cheques-sciences>

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE ET DE L'ORIGINE DE NOS VILLAGES



Quelle est l'origine d'un village ? Comment était la maison de nos ancêtres ? Comment la construisait-on ? Qu'est-ce que le patrimoine et que faut-il faire pour le sauvegarder ?

Le nouveau site «*Mon Village*» de la Fondation rurale de Wallonie (FRW) propose aux enseignants de fin de primaire (9-12 ans) toute une série d'activités pédagogiques à faire en classe ou ailleurs pour se plonger dans le patrimoine de nos villages. Les activités et ressources associées sont classées en 7 chapitres pour un apprentissage graduel, qui va de l'échelle plus large du territoire jusqu'à celle de la maison, qui explore l'origine de nos villages pour aller jusqu'à aujourd'hui... et même anticiper demain ! Sept chapitres pour une vue globale sur le sujet mais qui sont également utilisables de manière séparée. À noter que chaque activité est structurée de la même façon avec une description rapide, des informations utiles pour la préparer, le dossier théorique de l'enseignant lié à l'activité et l'activité en elle-même, le tout accessible en ligne ou via PDF.

Plus d'informations via : <https://bit.ly/3MEtor9>

PILE OU BATTERIE USAGÉE QUI N'ENTRE PAS DANS LE CUBE ?

Rapportez-la dès aujourd'hui au recyparc

Envie d'en savoir plus ?
Surfez sur bebat.be/fr/cube



MESUREZ
ET VOUS
SAUREZ!



